

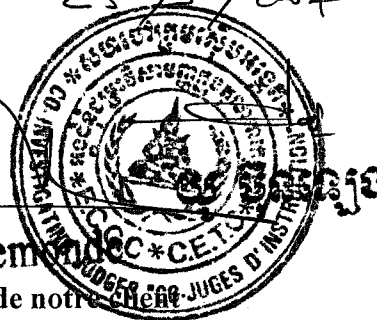
**Declassified to Public**  
**06 September 2012**

rrrr/n° A33

Vu et transmis au  
 pool de traduction, pour  
 exécution.

A l'attention de  
**M. You Bunleng et M. Marcel Lemonde**  
 Co-juges d'instruction

25/09/2007

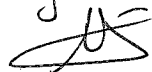


Objet : Demande de traduction en khmer et français des déclarations de notre

Nous soussignés, **Me Kar Savuth et Me François Roux, avocats de M. KAING Guek Eav**, avons l'honneur de vous demander de bien vouloir faire procéder à la traduction en khmer et français des déclarations de notre client contenues dans le classeur N° 120, sections N° 20.18 à 20.20, du dossier d'instruction.

En particulier, la défense souhaiterait être en mesure de consulter en khmer et en français dans les plus brefs délais:

- la déclaration de notre client auprès du tribunal militaire cambodgien en date du 4 juin 1999 (ERN 00089673-00089678)<sup>1</sup>,
- la déclaration de notre client, qui a été enregistrée par magnétophone puis retranscrite par Steve Heder le 18 juin 1999<sup>2</sup>,
- sa déclaration en date des 4, 5 et 6 mai 1999, intitulée « Interview with Kaing Guek Eav, AKA Duch Chairman of S-21 » (ERN 0002494-0002557)<sup>3</sup>,
- sa déclaration en date des 28 et 29 avril 1999, intitulée « Interview avec Duch » (Village de Ta Sanh, Samlaut)<sup>4</sup>,
- le rapport analytique en date du 13 mai 1999 intitulé « I am in danger » par Nate Thayer (ERN 00002621-00002623)<sup>5</sup>.

Reçu le 25/09/07  
 par Keleyn UNTAC  


<sup>1</sup> Ce document est en khmer et anglais et est contenu dans la section N° 20.18 du classeur N° 120.

<sup>2</sup> Ce document est en khmer uniquement et est contenu dans la section N° 20.19 du classeur N° 120.

<sup>3</sup> Ce document est en anglais uniquement et est contenu dans la section N° 20.19 du classeur N° 120.

<sup>4</sup> Ce document est en français uniquement et est contenu dans la section N° 20.19 du classeur N° 120.

<sup>5</sup> Ce document est en anglais uniquement et est contenu dans la section N° 20.20 du classeur N° 120.

Nous vous prions d'agr er, Messieurs les juges, l'assurance de notre respectueuse consid ration.

Phnom Penh, le 21 Septembre 2007



Pour les co-avocats, l'un d'eux

Me Kar Savuth

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេតនៃអង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា  
 The Office of the Co-Investigating Judges of the ECCC  
 Le Bureau des Co-Juges d'Instruction des CETC

No: .....

Date/Le: 21 09 (Month/ Mois) September 21 (Year/ Ann e) 2007

Time/Heure: 14:30 P.M.